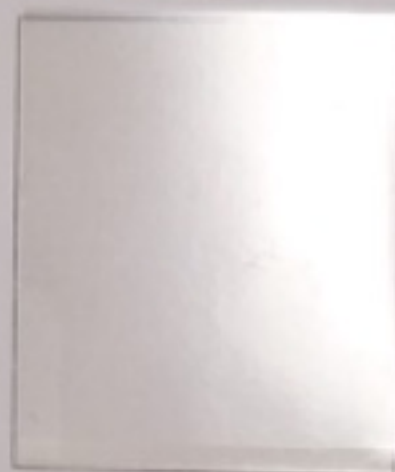


grammes, circulant entre deux bureaux de poste. Les bureaux seront tous approvisionnés au matin du 1^{er} janvier 1849, premier jour du premier timbre français.

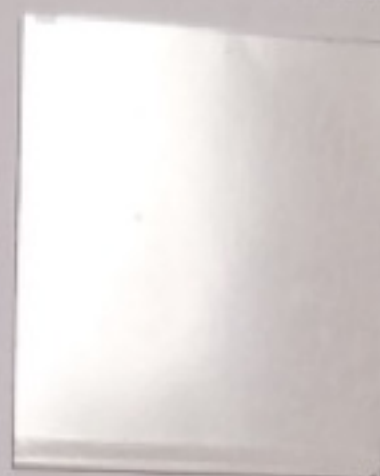
Plus de 40 millions d'exemplaires seront imprimés jusqu'à la fin du mois de février 1849, répondant amplement aux besoins. Les premières années, le public n'étant pas très enthousiaste, peu nombreux sont ceux qui font l'effort d'affranchir leur courrier avec les nouvelles vignettes.

Le 20c noir voit sa carrière se terminer avec le changement le tarif du 1^{er} juillet 1851; son utilisation devient alors confidentielle et il est retiré des bureaux de poste en octobre de la même année.

Figure allégorique de la liberté. Papier teinté. Non dentelés



N° 1



N° 2



N° 3



N° 3 a



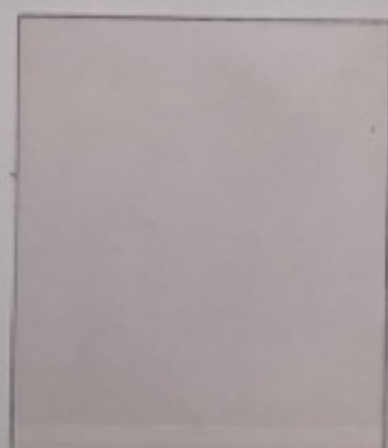
N° 4



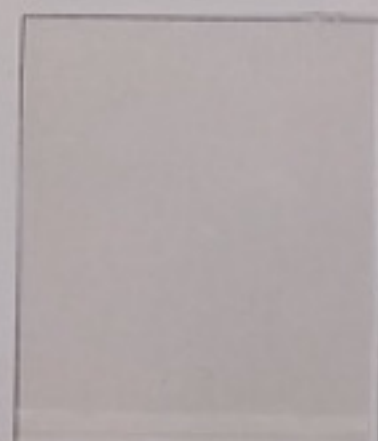
N° 4 a



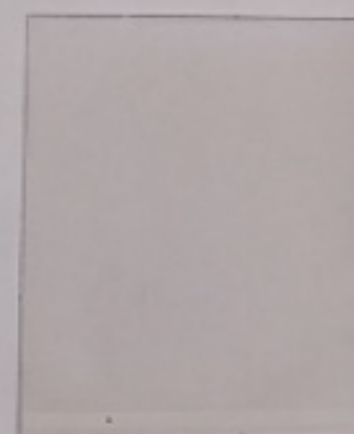
N° 5



N° 6



N° 7



N° 8

1852

Les timbres étant le symbole de la nation et du gouvernement qu'ils représentent, leur illustration et leur légende se trouve modifiée au moindre changement politique. Ainsi la Loi du 3 janvier 1852 prévoit le remplacement de la Cérés par l'effigie du prince-président Louis Napoléon Bonaparte.

Légende : "Répub. franc". Papier teinté
Non dentelés



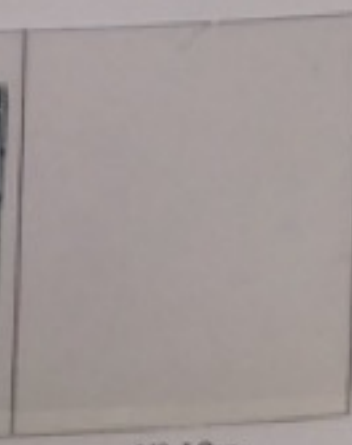
N° 9



N° 9 a



N° 10



N° 10 a

En 1860 le poinçon original est remplacé par un second est confectionné. Il présente cependant de légères différences permettant de distinguer les timbres provenant du premier poinçon.
 Pour désigner cette différence les philatélistes parlent de "Type"

Légende : "Empire franc." Papier teinté. Non dentelés.



N° 11

N° 11 a



N° 12

N° 12 a

N° 12 b



N° 13

N° 13 a

N° 13 b

N° 13 c



N° 14

N° 14 a

N° 14 b

N° 14 c



N° 14 d

N° 14 e

N° 14 f



N° 15 oacp



N° 16



N° 16 a



N° 16 b



N° 17



N° 17 a



N° 17 d



N° 17 g



N° 18

1862

Effigie de l'Empereur Napoléon III
Légende : Empire franc. Papier teinté

Dentelés



N° 19

N° 19 a



N° 20

N° 20 a



N° 21

N° 21 a



N° 22

N° 22 a



N° 23

N° 23 a



N° 24

N° 24 a

1863 - 1871

Effigie laurée de l'Empereur Napoléon III

Papier teinté



N° 25

N° 25 a



N° 26

N° 26a

1863 - 1871

Effigie laurée de l'Empereur Napoléon III

Papier teinté



N° 27

N° 27 a

N° 27 b



N° 28

N° 28 a



N° 29

N° 29 a

N° 29 b



N° 30

N° 30 a



N° 31

N° 31 a



N° 32

N° 32 a



N° 33

N° 33 a

Tirage de 1871



N° 35

1870 - 1871

La chute de l'empire, après le désastre de Sedan, oblige au remplacement de tous les emblèmes impériaux.

Il est décidé, le 28 septembre 1871, de revenir, provisoirement, pour le timbre, à la Cérès de 1848. Cela permet à la fois de mettre en évidence un symbole républicain et révolutionnaire, choisi après la révolution de 1848, tout en facilitant la fabrication rapide de timbres-poste à moindre coût. Il suffit pour cela de ressortir de leur placard les planches d'impression utilisées de 1848 à 1850, soigneusement conservées.

Les premiers timbres sont émis courant octobre 1870. Paris étant encerclé depuis le 19 septembre, ce sont donc les Parisiens qui en sont les seuls utilisateurs pendant plusieurs mois.

Tout naturellement, les philatélistes dénommèrent cette émission "émission du Siège de Paris"

Figure allégorique de la Liberté. Papier teinté



N° 36

N° 36 a



N° 37

N° 37 a



N° 38

N° 38 a

N° 38 b

Le directeur général des Postes et des Télégraphes de la délégation, M. Steenackers, donne l'ordre le 1^{er} octobre, à la Monnaie de Bordeaux d'entreprendre la fabrication de timbres-poste qui doivent être semblables à ceux en usage à Paris et dénommés par les collectionneurs « émission du Siège ». La Monnaie de Bordeaux dépend, comme celle de Paris et comme l'administration des Postes, du ministère des Finances. Le personnel est donc tout fait habilité à imprimer des valeurs fiduciaires.

Le seul problème est le procédé de fabrication, inconnu des employés bordelais. Comme il y a urgence, il est donc décidé d'utiliser la lithographie comme procédé d'impression. Plus rapide, il nécessite moins de matériel et c'est une technique connue de nombreux imprimeurs, alors que la confection des planches d'impression par galvanoplastie et la gravure d'un poinçon demande une habileté rare et des connaissances précises.

Figure allégorique de la Liberté. Impression lithographique.

Papier teinté, non dentelés

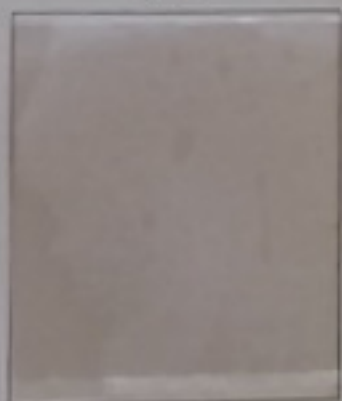


Lorsque M. Delbecq, directeur de la Monnaie de Bordeaux, est nommé directeur de la fabrication des timbres-poste par M. Steenackers, la maison Augée-Delile est chargée de l'impression dans les locaux de la Monnaie. Il est demandé un dessin à Dambourgez, artiste lithographe, dont le projet est adopté. Les timbres doivent être semblables à ceux imprimés à Paris à l'effigie de la République, avec les planches de 1848. Un contrat est passé le 31 octobre 1870 et la fabrication commence le 5 novembre. Le premier 20c émis, appelé « type I » par les philatélistes, ne donne pas satisfaction car les multiples opérations nécessaires ont complètement transformé le dessin nullement adapté. On sollicite alors Léopold Yon pour créer les autres vignettes suivant le tarif en vigueur. Celui-ci grave directement sur pierre toutes les valeurs demandées ainsi qu'un autre 20c. Les premières pierres étant complètement usées, c'est le 20c c type II qui est émis. Un troisième 20c devient nécessaire quand les pierres du type II sont à leur tour hors d'usage, c'est le type III.

Figure allégorique de la Liberté. Impression lithographique.

Papier teinté, non dentelés

Type I



N° 44

Type II



N° 45

Type III



N° 46

N° 46 a

1870

Emission de Bordeaux

Figure allégorique de la Liberté. Impression lithographique.

Papier teinté, non dentelés



N° 47

N° 47 b



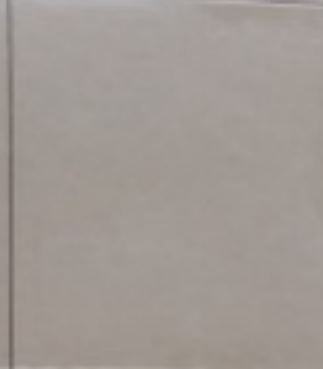
N° 48



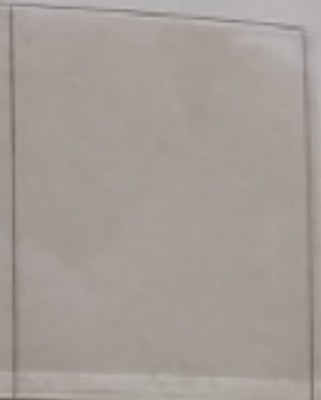
N° 48 a



N° 48 b



N° 48 c



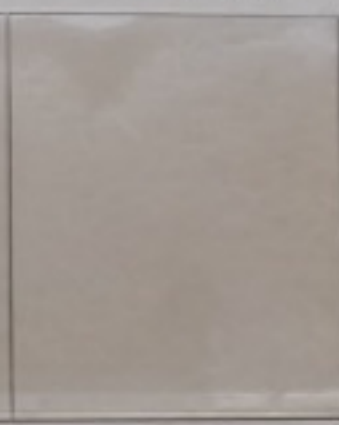
N° 48 d



N° 49



N° 49 a



N° 49 b

Grands chiffres dans les angles inférieurs.



Type de 1849 - 1850. Petits chiffres.



Le type "SAGE"

La république est rétablie, même si ce n'est qu'à une voix de majorité. Celle de 1848, dessinée par Barre va disparaître. On ne veut plus de la Cérés qui orne les vignettes postales. Cette république qui a traversé les régimes, la guerre, a fait son temps.

En effet, les chiffres en sont difficilement lisibles car on s'éclaire encore à la lampe à pétrole et dans les campagnes, seuls les plus fortunés s'éclairent au gaz. Ensuite il faut changer car La France a changé. Les monarchistes ne sont plus dangereux, les bonapartistes ne peuvent rien, les révolutionnaires sont matés, l'ordre républicain et bourgeois règne.

Ce changement est aussi demandé par l'administration des postes qui veut un nouveau timbre, beau, moderne, lisible, coûtant moins cher à fabriquer car le nombre de lettres ne cessant d'augmenter le nombre de timbres à utiliser également. De plus la France vient de signer, le 9 octobre 1874 à Berne le traité qui constitue l'Union générale des postes, avec vingt et un autres pays. Il faut donc un timbre actuel pour représenter la France.

En 1872, une commission se réunit, à la demande de l'administration, afin d'étudier la possibilité de réaliser des économies substantielles dans la fabrication des timbres.

Un concours est lancé au journal officiel le 9 août 1875. C'est le projet de Jules-Auguste Sage "Le commerce et la paix s'unissant et régnant sur le monde" qui remporte les suffrages du jury. Jules-Auguste Sage (1840-1910) est peintre autodidacte qui n'a pas laissé, semble-t-il d'oeuvre remarquable.

Un premier poinçon est réalisé portant "J-A Sage INV" pour inventa à gauche sous le mot "REPUBLIQUE". Le "N" étant sous le U de république.. Un deuxième poinçon sera réalisé par Mouchon qui ne prendra pas garde à ce détail, plaçant le "N" sous le "B".

Groupe allégorique, Paix et Commerce

Type I (N sous B).



N° 61



N° 62



N° 63



N° 64



N° 65



N° 66



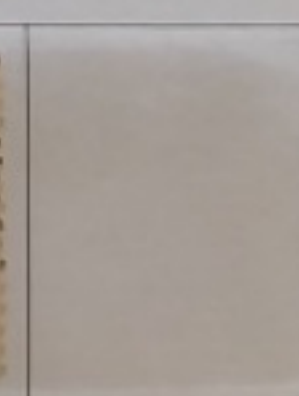
N° 66a



N° 68



N° 67



N° 67 a



N° 69



N° 69 a



N° 70



N° 70 a



N° 71



N° 72



N° 72 b

1876 - 1877

Groupe allégorique, Paix et Commerce

Type II (N sous U).



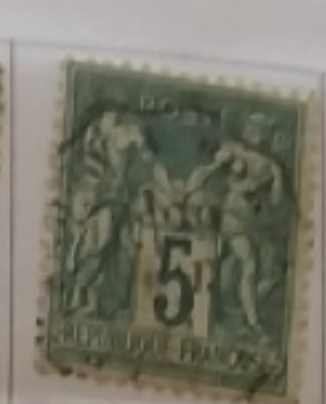
N° 74



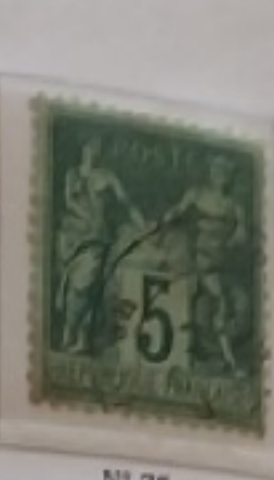
N° 75



N° 75 a



N° 75 b



N° 75 c



N° 76



N° 77



N° 77 a



N° 78

cote 3250



N° 78 vif



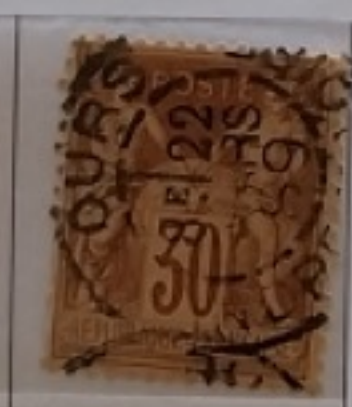
N° 79 pâle



N° 79



N° 80



N° 80 a



N° 81



N° 82



N° 82 b

La réforme des tarifs postaux pour l'acheminement du courrier : 6 avril 1878.

La loi du 6 avril 1878 applicable à partir du 1^{er} mai, abaisse considérablement les tarifs postaux en France. Les députés qui s'étaient opposés à Léon Say en 1876 ont gain de cause.

Mais sous la pression de l'opinion publique, le législateur va beaucoup plus loin au grand dam du ministère des Finances. On supprime la distinction entre lettre territoriale, celle qui circule entre deux bureaux de poste, et la lettre locale, qui ne sortait pas de la circonscription d'un même bureau. C'est une véritable révolution dans les mœurs des postiers car la distinction existe depuis des décennies.

On simplifie également les échelons de poids. Ils changent de 15 en 15 grammes, ce qui est beaucoup plus facile pour calculer le prix du port, 15 centimes par 15 grammes. La taxe des lettres non affranchies est basée sur le même principe, 10 centimes par 15 grammes et par 15 grammes en plus.

Si trente ans ont été nécessaires pour arriver à cette réforme, c'est parce que les Finances tiennent en l'administration des Postes une vraie "vache à lait" qui rapporte beaucoup plus qu'elle ne coûte. Aussi, ce sont les Finances qui ont toujours freiné les élans des parlementaires, restant sourds aux campagnes de presse, ignorant les comparaisons avec les Administrations étrangères.

Le 6 avril 1878, un changement des couleurs de certaines valeurs est décidé, le 15c devient bleu, au lieu de gris, le 25 c passe au noir sur rouge. Un 3c, bistre jaune, destiné aux imprimés, est créé, ainsi qu'un 35c, violet foncé sur orange, prévu pour l'affranchissement de certaines lettres à destination de l'outre-mer. Il est à remarquer qu'afin de mieux différencier les couleurs, toujours le même problème, deux des nouvelles vignettes sont...

obl. Ingres R.

2x67, 2x69, 74, 75 -
- PP 23. - PP 20.



~ France ~

n° 72 - 2 bandes de 3, n° 82 1 bande de 3 - obl. -
- 1^{er} Choix -

C. 1.485



Groupe allégorique, Paix et Commerce
Type II (N sous U).



N° 83

N° 83 a

N° 83 b



N° 84



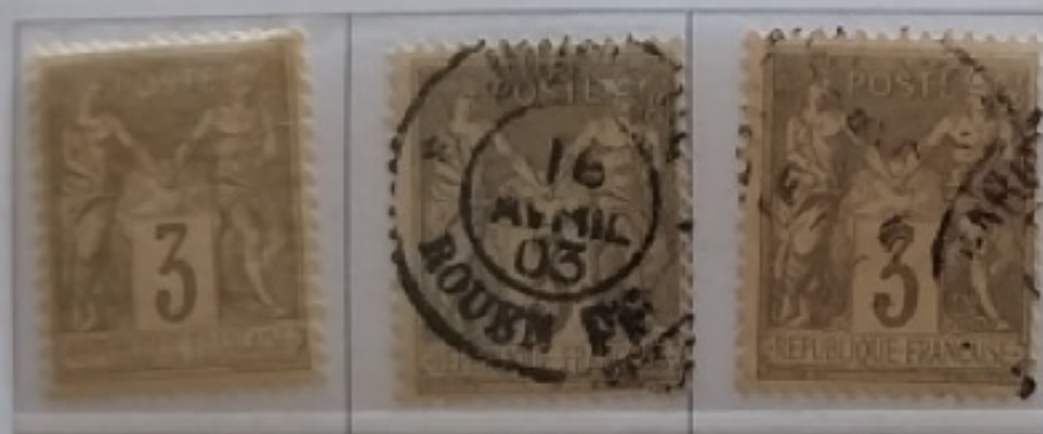
N° 85

N° 85 a



N° 86

N° 86 a



N° 87

N° 87 a

N° 87 b



N° 88

N° 88 a

N° 88 b



N° 89

N° 89 a



N° 90

N° 90 a

N° 90 b



N° 91

N° 91 a



N° 92

N° 92 a



N° 93

N° 93 a



Groupe allégorique, Paix et Commerce

Type II (N sous U).



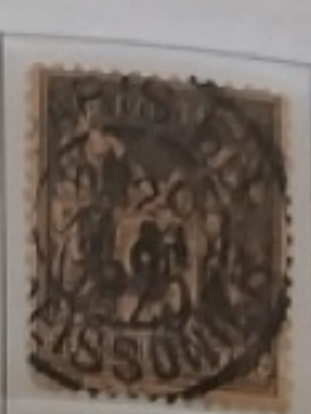
N° 96



N° 96 a



N° 97



N° 97 a



N° 98



N° 98 a



N° 99



N° 99 a

1882

Type II (Papier quadrillé).



N° 101



N° 101 A



N° 101 B

1898 - 1900

Type I.



N° 102



N° 103



N° 104



N° 105

Type II.



En 1898, le sous secrétaire d'Etat aux postes décide que la série des timbres poste français doit comporter trois modèles distincts pour permettre de mieux distinguer les diverses valeurs entre elles.

Trois artistes sont sollicités : Joseph Blanc, pour les petites valeurs destinées à affranchir les journaux et imprimés; Louis-Eugène Mouchon, graveur du type Sage pour les valeurs moyennes destinées aux journaux et des lettres et des cartes postales, Luc-Olivier Merson enfin à qui l'on demande de réaliser les grosses valeurs. L'ensemble doit paraître pour l'exposition internationale qui doit se tenir à Paris en 1900.

Le type blanc, série d'usage courant.

La République est représentée sous la forme d'une jeune femme allée, portant la balance de la Justice ou de l'Égalité - les versions divergent - et le miroir de la Vérité. À ses pieds, deux angelots s'embrassant symbolisent la Fraternité.

Joseph Blanc est en retard. C'est à cause de lui que la série ne paraît pas en temps voulu, les timbres de Mouchon et de Merson étant prêts. L'unique poinçon est gravé sur bois par Emile Thomas. Des empreintes en sont prises, de sens inverse, qui donnent deux poinçons de service, par galvanoplastie, en cuivre. Un de ces poinçons donne naissance, par le même processus, à des poinçons sur lesquels on grave les valeurs prévues, du 1 c au 5 c.

Le second ne sera utilisé qu'ultérieurement pour la confection de planches rotatives. Il présente de petites différences avec le premier, permettant d'identifier les timbres issus des deux techniques. Les planches sont fabriquées de la même manière que dans la période précédente. À l'origine, les timbres au type Blanc sont imprimés exactement de la même façon que les vignettes du type Sage. Les galvanos sont de 150 vignettes, et les feuilles présentent la même disposition qu'auparavant. Plus tard, à partir de 1922, l'Atelier emploiera la typographie rotative. Pour l'heure, on utilise les méthodes éprouvées. Les cinq valeurs sont dévolues à l'affranchissement des journaux et imprimés.



N° 107

N° 107

N° 107

N° 107 a



N° 108

N° 108

N° 108

N° 109

N° 109

N° 109



N° 109

N° 110

N° 110

N° 110



N° 111

N° 111

N° 111

N° 111

N° 111

Mouchon avait présenté un projet qui avait été primé au concours de 1894. Sollicité par l'Administration, il reprend son dessin et propose plusieurs maquettes, dont une, publiée dans la presse en décembre 1900, est très proche du graphisme définitif des timbres émis.

C'est un tollé quasiment général qui accueille les quatre valeurs émises. On critique le dessin, l'impression et le choix des couleurs. On se moque de cette femme portant une tablette marquée "Droits de l'Homme" et de nombreuses caricatures paraissent. La Ligue de suffrage des femmes édite des vignettes qui circulent sur les enveloppes à côté des timbres de Mouchon. On reproche également à l'auteur de s'être inspiré d'un assignat de 1891, ce dont se défend Mouchon auprès d'Arthur Maury auquel il écrit qu'il en ignorait l'existence.

Les vignettes de Mouchon sont imprimées en deux lois. Un passage pour la vignette elle-même et un autre pour la valeur faciale, qui est imprimée dans le cadre prévu à cet effet. Cette technique permet ainsi d'utiliser les mêmes planches pour la valeur soient les valeurs à imprimer, seules les planches ne comportant que les valeurs faciales étant spécifiques. C'est sans doute la lenteur du procédé de fabrication des planches d'impression qui impose cette procédure. Ainsi, les timbres destinés à l'affranchissement des lettres et des cartes postales seront imprimés en quantités suffisantes.

Parallèlement, on prépare des galvanos qui permettent l'impression en une seule lois. Les timbres provenant des deux procédés sont émis en même temps. Seul le 30c n'existe qu'imprimé en deux fois. Ces valeurs sont très mal accueillies.

I. - Impression en deux tirages



N° 112



N° 113



N° 114



N° 115

II. - Impression en un seul tirage.



N° 116



N° 117



N° 118

1902

Type Mouchon retouché

Devant le tollé quasi général qui accueille le type Mouchon, l'Administration demande à l'auteur de revoir sa copie. Le cartouche cadré portant la valeur faciale avait été jugé comme étant la cause du rejet de cette vignette. Mouchon reprend alors son dessin et produit le type Mouchon "retouché". Cependant, la retouche n'est pas appréciée, et les nouvelles vignettes n'auront qu'une vie très brève. Tous les Mouchons retouchés sont imprimés en une seule fois, en typographie. Le cartouche enserrant la valeur a été redessiné par Mouchon, qui grave également les poinçons. La nouvelle série ne fait que remplacer la précédente, au fur et à mesure de l'impression.



N° 124



N° 124



N° 125



N° 125



N° 126



N° 126



N° 127



N° 128



N° 128

1900

Type Olivier Merson

Pour ce troisième type, Luc Olivier Merson évoque la République gardienne des lois. Le dessinateur, peintre célèbre, est familier des allégories.

Le timbre devant être imprimé en deux couleurs, une pour la vignette, une pour le fond, Thévenin grave deux poinçons sur bois. Ces deux poinçons, sans valeur, sont reproduits par galvanoplastie. On en tire les poinçons chiffrés qui donnent naissance aux galvanos d'impression.

L'un porte le dessin, l'autre le centre, qui est imprimé dans une autre couleur. L'impression est plus lente. Elle nécessite deux passages et les feuilles ne comportent que 75 timbres, ceux-ci étant exactement d'un format double des autres vignettes de la série. Les quantités nécessaires sont cependant bien moindres que pour les valeurs au type Mouchon.



N° 119

N° 119



N° 120



N° 120



N° 120



N° 121

N° 121



N° 122



N° 123



N° 123



N° 123 a

L'apparition de la "Semeuse"

Décidément le type Mouchon fait l'unanimité : On n'en veut pas. Le sous-secrétaire d'État aux Postes décide de changer de figurine. Le ministre des Finances choisit la Semeuse de Louis Oscar Roty.

Cette allégorie figure sur les pièces depuis plusieurs années. Le dessin était prévu, à l'origine, pour une médaille de récompense agricole. Le projet resta lettre morte. Le sujet, payé à l'auteur, est récupéré par le ministère des Finances en 1897. Le public y est habitué, on ne risque donc pas de lui déplaire. La gravure du poinçon est confiée à Mouchon, qui est donc chargé de graver le remplaçant de son propre timbre.

Il s'en acquitte malgré cela avec tout son talent. Roty confectionne un plâtre qui sert de modèle au graveur. Mais passer d'un bas-relief, en trois dimensions, à une impression, en deux dimensions, n'est pas chose aisée. Afin de garder cet aspect de médaille, Mouchon grave la Semeuse sur un fond "azuré", les philatélistes disent "ligné", qui

1903

Semeuse sur fond ligné.



N° 129

N° 129

N° 129



N° 130

N° 130

N° 130



N° 131

N° 131 a

N° 131



N° 133

N° 133



N° 132



N° 132



N° 132 a



N° 132

1906

La Semeuse azurée, dite lignée, est abondamment critiquée depuis qu'elle orne les vignettes postales. Sur les pièces de monnaie, en revanche, elle est bien acceptée, car elle se profile en relief. Roty avait dessiné sa Semeuse pour être une médaille.

Comme tous les artistes, il avait éclairé son sujet par la gauche, mais ce qui est admissible pour un sujet en relief l'est moins pour une image. Le soleil derrière la semeuse, alors que la lumière semble venir de l'autre côté, choque. Devant les remarques peu indulgentes du public, il est décidé de modifier les vignettes qui viennent juste d'être émises.

Mouchon, malheureux concepteur des vignettes de 1900 et graveur de la Semeuse lignée, tente d'adapter le fond ligné auquel il tient. De nombreux essais sont effectués et pas moins de cinq poinçons sont gravés. Des épreuves en sont tirées pour permettre à l'administration et aux responsables politiques de choisir. Parallèlement, Mouchon grave un autre poinçon sur lequel le soleil apparaît devant la semeuse, qui se détache sur un fond clair. Un autre poinçon présente la semeuse sur fond plein avec un sol.

C'est ce dernier projet qui est finalement adopté.

Semeuse - Camée avec sol.



N° 134



N° 134



N° 134

Le sous-secrétaire d'État aux Postes n'est toujours pas satisfait des timbres. Malgré les retouches et les diverses épreuves présentées par Mouchon.

Il est décidé de demander à Jean-Baptiste Lhomme, graveur retoucheur à l'atelier des timbres-Poste du boulevard Brune, de préparer des poinçons pour toutes les valeurs. Lhomme confectionne d'après un poinçon de Mouchon, un nouveau poinçon sans valeur, en cire. C'est d'après ce poinçon que toutes les Semeuses dénommées "grasses" ou "camées", (la semeuse se détachant comme un camée sur le fond plein) seront fabriquées.

En 1916, après le décès de Lhomme, l'Administration fit appel à un autre graveur de l'atelier, Guillemain, qui assurera la gravure des poinçons utiles pour de nouveaux galvanos.

Semeuse camée sans sol.

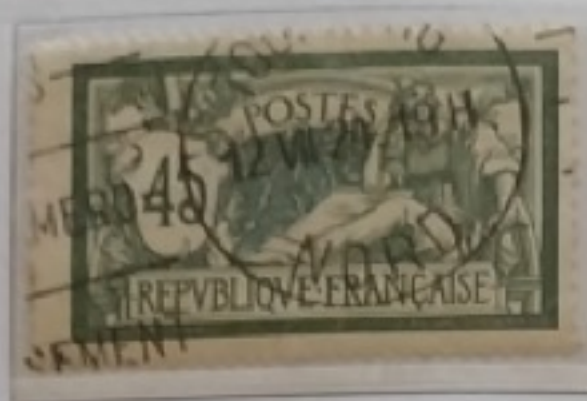


Semeuse camée sans sol. Type retouché, inscriptions plus fortes.



1900 - 1920

Type Olivier Merson



N° 143



N° 143



N° 143



N° 144



N° 144



N° 145



N° 145

1914 - 1918

Timbres émis au profit de la Croix rouge



N° 146

N° 146 a

Cette Semeuse est tout à la fois le premier timbre Croix-Rouge et le premier timbre surchargé réellement émis en France. Alors que la France a déclaré la guerre à l'Allemagne le 3 Août, le président de la république Raymond Poincaré signe un décret pour l'émission le 11 Août 1914. Pendant la première guerre mondiale, quarante sept pays émettent des timbres au profit de la Croix-Rouge. La plupart apparaissent dans les colonies françaises qui, elles aussi recourent aux surcharges.



N° 156

Cette figurine est le premier timbre de format commémoratif émis au profit de la Croix-Rouge et le seul émis en 1918.

La faciale est de 15 centimes car le tarif de la lettre simple est passé le 1^{er} janvier 1917 de 10 à 15 centimes.

Ce timbre, imprimé en feuilles de 75 unités, représente une infirmière et le navire Hôpital "ASTURIA".



N° 147

N° 147 a

Le timbre surchargé fait place dès le 10 septembre au timbre définitif. La surtaxe a été placée dans un carré blanc, et pour ce faire, la faciale a été déplacée vers le haut. Ce timbre est d'abord émis en feuilles de 150.

C'est le type I, de couleur rouge, imprimé au format 18,7 X 22,2 millimètres. En 1915, sont émis des carnets de 20 timbres au type II, de couleur rouge orange, et de format 18,9 X 22,4 millimètres.

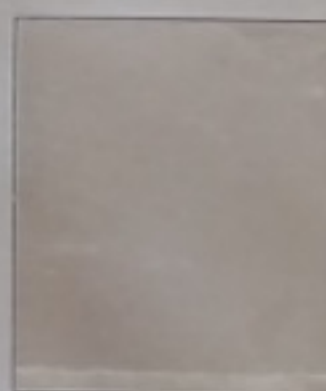
1917 - 1919

Timbres émis au profit des orphelins de guerre.

La série des Orphelins peut être considérée comme la première série commémorative française. Sa faciale et sa surtaxe importantes en ont limité le nombre d'acheteurs. Elle est devenue la série la plus prestigieuse du XX^{ème} siècle. A l'origine, un décret du 22 février 1916 décide de la création de timbres à surtaxe dont les bénéfices doivent être utilisés au profit des orphelins de guerre des employés des postes et des télégraphes.



N° 148



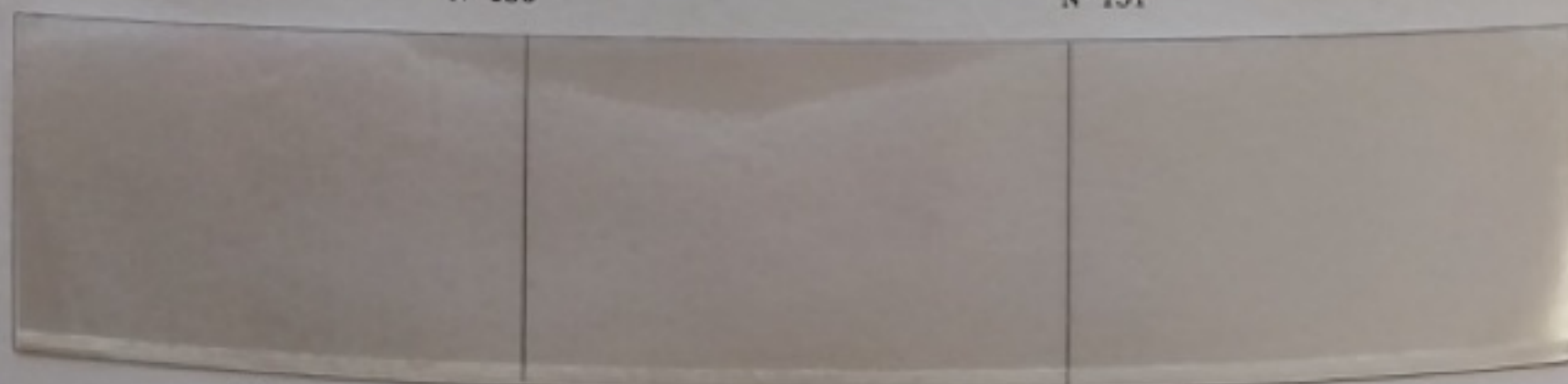
N° 149



N° 150



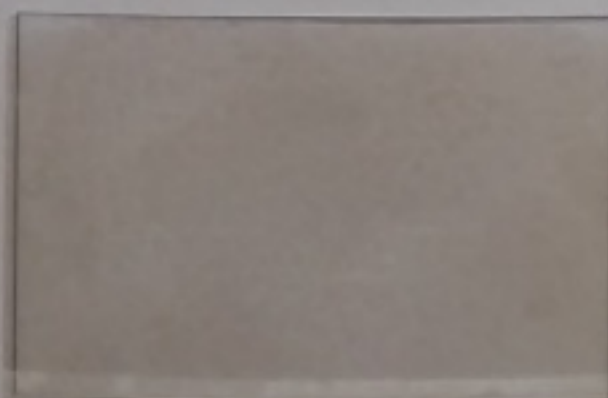
N° 151



N° 152

N° 153

N° 154



N° 155

Timbre de 1900 surchargé.



N° 157

1921

Semeuse sur fond plein



N° 158

N° 158

N° 158

N° 158



N° 159

N° 159 a

N° 159 b



N° 160

N° 160

Semeuse sur fond plein



N° 161

N° 161



1923

Timbres des orphelins surchargés

La série des orphelins de la guerre de 1917 n'a pas rencontré le succès escompté. Malgré les appels au patriotisme, les collectionneurs eux mêmes rechignent à acheter des timbres grevés de surtaxes aussi fortes. Le stock des invendus est donc considérable et un décret du 22 mars 1922 autorise l'apposition de surcharges destinées à diminuer le montant des surtaxes. Cette nouvelle série a du succès et l'administration est obligée de réimprimer des vignettes avec les planches de 1917. On peut distinguer par leur nuance, les timbres imprimés en 1917 de ceux imprimés en 1922.



N° 164



N° 162



N° 162 a



N° 163



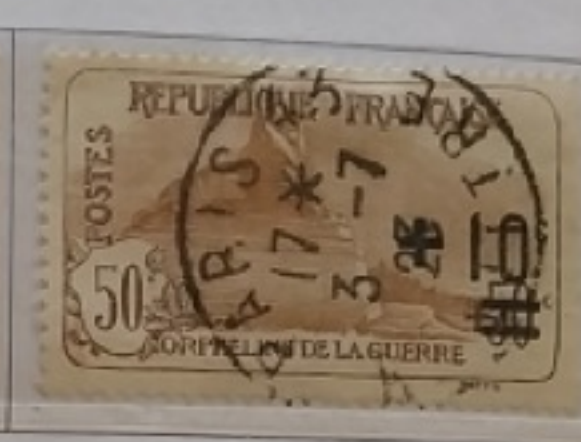
N° 165



N° 166



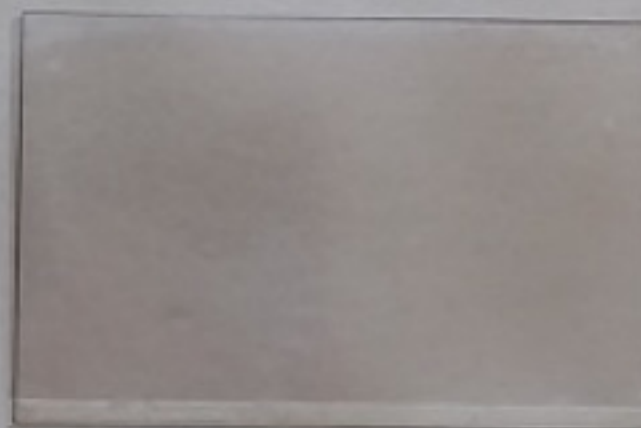
N° 167



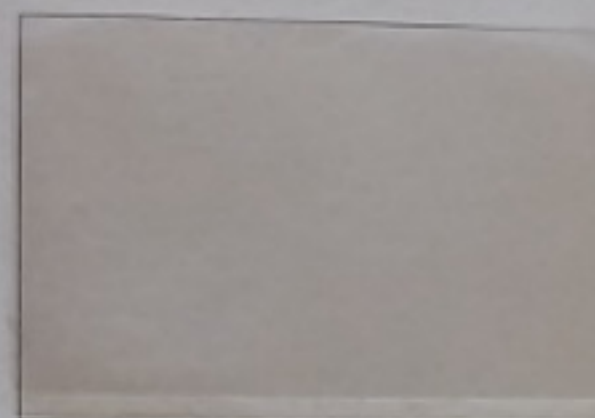
N° 167



N° 168



N° 169



N° 169 a

1926 - 1927

Nouvelle série émise au profit des orphelins de guerre.

Devant le succès de l'émission de 1922, il est décidé de poursuivre l'opération. Les surtaxes ne représentent que 20% de la valeur faciale et les collectionneurs, en réalité les seuls acheteurs de tels timbres, semblent accepter cette contribution volontaire à une oeuvre de bienfaisance à laquelle la surtaxe est destinée.

La nouvelle série ne comporte que trois thèmes différents au lieu des six des séries précédentes. Ces quatre valeurs seront retirées de la vente et démonétisées le 31 Août 1934.



N° 230



N° 229



N° 231

Effigie de Pasteur.

En décembre 1922 la décision est prise d'émettre un timbre pour commémorer le centenaire de la mort de Louis Pasteur. Gravés par Georges-Henri Prud'homme les trois premiers timbres sont émis le 25 mai 1923 à l'occasion des fêtes organisées à Paris pour célébrer cet anniversaire. Ces timbres se substitueront définitivement aux valeurs identiques du type Semeuse.

A l'exception de celle à l'effigie de Louis Napoléon Bonaparte, c'est la première série à représenter une personne réelle. Tous les autres timbres représentaient des allégories.

Les changements successifs de tarifs feront que cinq séries de ces timbres se succéderont. Certaines valeurs devenues inutilisables seront surchargées à diverses occasions comme la surtaxe au profit de la caisse d'amortissement en 1927 ou encore le congrès du bureau international du travail à Paris en 1930.



N° 170

N° 170



N° 171

N° 171



N° 172



N° 173



N° 174

N° 174



N° 175



N° 176

N° 176



N° 177

N° 177



N° 178



N° 179

N° 179



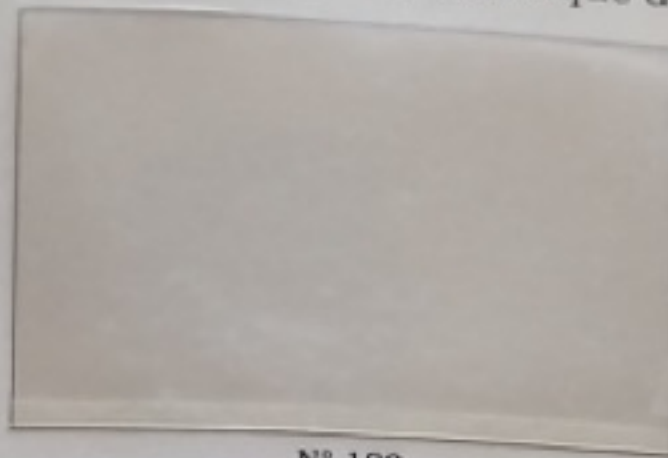
N° 180



N° 181

1923

Commémoratif du congrès philatélique de Bordeaux



N° 182

1924

Commémoratif des jeux olympiques de Paris

Les jeux olympiques de 1900 se sont déroulés à Paris, pendant l'exposition universelle dans une quasi-indifférence. Les jeux de 1924 doivent montrer au monde entier que la France est une grande nation et que les épreuves de la guerre sont oubliées.

Le 17 janvier 1924 une loi autorise "l'émission de timbre poste spéciaux" dont la validité est fixée au 30 septembre 1924. C'est la première fois que la notion de timbre spécial à durée de validité limitée est employée. C'est la naissance du timbre commémoratif. Ces timbres, imprimés en typographie à plat, ont été dessinés par E. Becker et gravés par G. Daussy. Émis le 1^{er} avril 1924 ils seront retirés de la vente le 1^{er} novembre de la même année.



N° 183



N° 184



N° 185



N° 186

1924 - 1926

Semeuse sur fond plein



N° 188



Avec bande publicitaire

Des carnets de 10 timbres du N°188 ont été spécialement imprimés à la demande des laboratoires pharmaceutiques Mauchant (Minéraline) et Phéna et destinés à des pharmaciens en tant que publicité pour un médicament. 20 000 carnets du premier et 12 800 du deuxième ont été imprimés et distribués respectivement en 1926 et 1927. Tous les timbres comportent une marge avec publicité.



Type I

Type II



N° 189



N° 189 a

Type I

Type II



N° 190



N° 190 a

Type I

Type II



N° 191



N° 191



N° 192



N° 192 a



N° 193



N° 193



N° 194

N° 194

N° 194



1924 - 1926

Semeuse sur fond ligné.



Type Olivier Merson.



1924

4^{ème} centenaire de la naissance du poète
Pierre de Ronsard (1524-1585)



N° 209

1924 - 1925

Commémoratifs de l'Exposition internationale des Arts Décoratifs à Paris.

Une exposition internationale doit avoir lieu à Paris en 1925. Bien évidemment les organisateurs demandent l'émission de timbres poste pour faire la propagande de ladite exposition. Une loi du 1^{er} mai 1924 autorise l'émission de quatre timbres et d'une carte postale, la valeur des figurines devant être en concordance avec les nouvelles taxes.

Ils sont mis en vente le 8 septembre 1924. La typographie à plat, malgré les deux couleurs ne donne pas de résultats à la hauteur des espérances des organisateurs et les vignettes sont à juste titre critiquées tant pour leur graphisme que pour leur impression.

Après leur retrait le 31 octobre 1925, les timbres resteront en vente à Paris R.P., rue du Louvre jusqu'au 31 décembre 1925.



N° 210



N° 211



N° 212



N° 213



FRANCE

1926 - 1927

Un certain nombre de timbres-poste sont devenus inutilisables à la suite des changements de tarifs, le 1^{er} Août 1926 pour les destinations étrangères, et le 9 Août 1926 pour le régime intérieur.

Afin d'épuiser les stocks, ils sont surchargés pour modifier leur valeur faciale. Toutes ces surcharges sont apposées à l'encre noire, soit en typographie à plat, soit rotative. Les surcharges sont effectuées au fur et à mesure des besoins et des stocks restants.

Il existe de nombreuses variétés de ces surcharges selon des caractères d'imprimerie plus ou moins dégradés ou des accidents d'impression

Timbres des émissions antérieures avec nouvelle valeur en surcharge

Semeuse sur fond plein.



Semeuse sur fond plein.



Pasteur.



1927 - 1930

Type Blanc



N° 233

Semeuse lignée



N° 234

Semeuse sur fond plein.



Type Olivier Merson.



Commemoratif
de Berthelot.



N° 243

Ce timbre a été émis à la demande du comité d'organisation du centenaire de la naissance de Marcellin Berthelot. Gravé par Abel Mignon d'après une médaille de Chaplain il est mis en vente le 7 septembre 1927. En 1928 ce timbre sera surchargé "10F", montant de la surtaxe spéciale pour le plis catapultés du paquebot "Ile-de-France".

Commemoratifs de la visite de la légion américaine.



N° 244

N° 245

En septembre 1927, de brillantes fêtes se déroulent à Paris, à l'occasion de la venue de l'American Légion. A la demande du ministère des affaires étrangères, l'administration des postes émet deux timbres-poste commémoratifs de l'événement. D'une durée de validité illimitée ils seront retirés de la vente le 5 avril 1928. Dessinés et gravés par Antonin Delzers ils sont imprimés en typographie à plat en deux passage, l'un pour la vignette, l'autre pour la valeur faciale. C'est ce qui explique qu'il en existe de rares exemplaires sans valeur dans le cartouche.

Timbres émis au profit de la caisse d'amortissement.

La loi de finances du 26 mars 1927 autorise chaque année, et pendant une durée de cinq ans, l'émission d'un timbre poste spécial surtaxé dont la différence entre le prix de vente et la valeur d'affranchissement doit être versée à la caisse d'amortissement, c'est à dire la caisse de gestion des bons de la défense nationale et d'amortissement de la dette publique.

Un concours est ouvert et remporté par le projet d'Albert Turin (N° 252). Cependant pour des raisons budgétaires, c'est une série de trois timbres courants surchargés qui est émise en septembre 1927 car les frais de maquette, de gravure et d'impression des timbres doivent être supportés exclusivement par la caisse. Ce n'est donc que le 15 mai 1928 que le timbre de Turin représentant "le travail" est émis.

Une deuxième série de trois timbres surchargés sera créée par arrêté du 17 juillet 1928. Une troisième série imprimée et surchargée sur presse rotative sera émise par arrêté du 1^{er} Août 1929, une quatrième par arrêté du 17 juillet 1930, une cinquième enfin le 27 juillet 1931. Entre temps deux autres timbres originaux issus du concours seront réalisés au profit de la caisse. Le "sourire de Reims" (N°256) d'abord, dessiné par Louis Pierre Rigal et gravé par Delnery en 1930, représentant une des huit statues qui ornent le porche central de la cathédrale de Reims et qui sera saisi comme un modèle du genre. Celui dessiné et gravé par Abel Mignon en 1931 enfin et qui a pour thème "les provinces françaises" (N°269).

En général, ces timbres n'ont intéressés que les collectionneurs dont la bourse a amplement été sollicitée avec ces parutions onéreuses.

Timbres surchargés.

1927

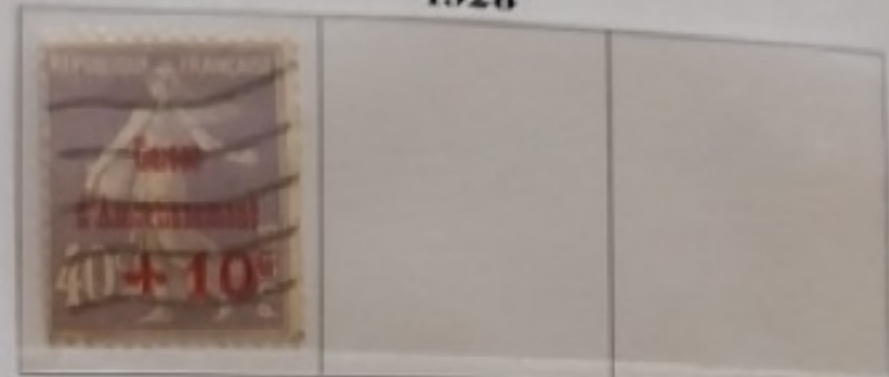


N° 246

N° 247

N° 248

1928



N° 249

N° 250

N° 251

1929



N° 253

N° 254

N° 255

1930



N° 266

N° 267

N° 268

1931



N° 275

N° 276

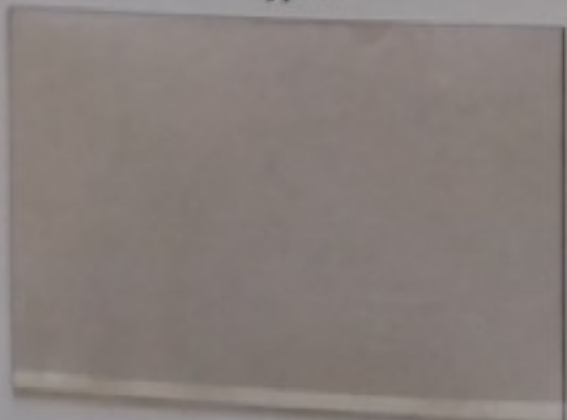
N° 277

Timbres gravés

1928

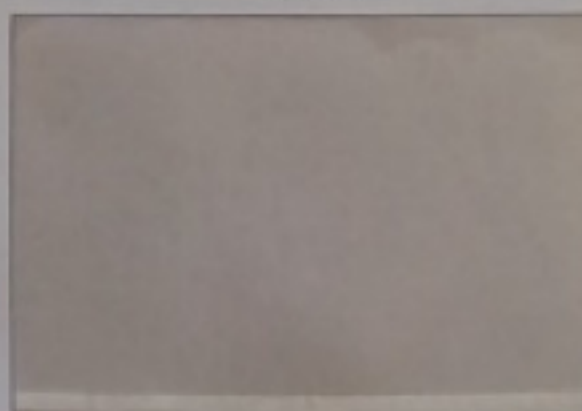
Le travail

Type I



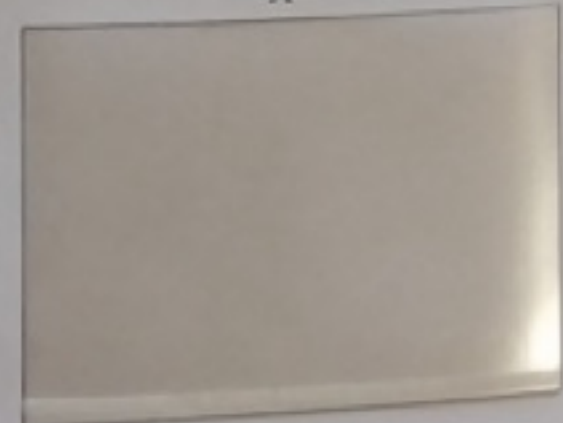
N° 252

Type II



N° 252 b

Type III



N° 252 c

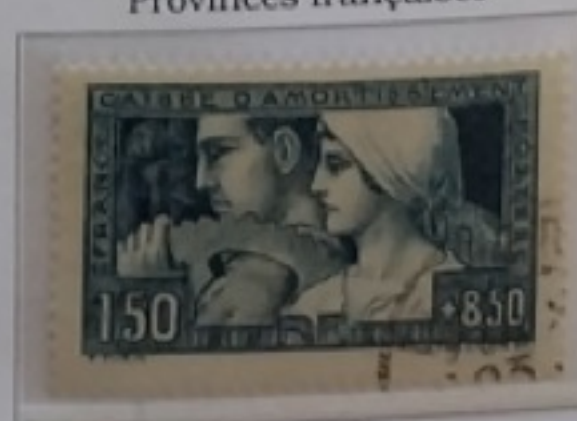
1930

Sourire de Reims



1931

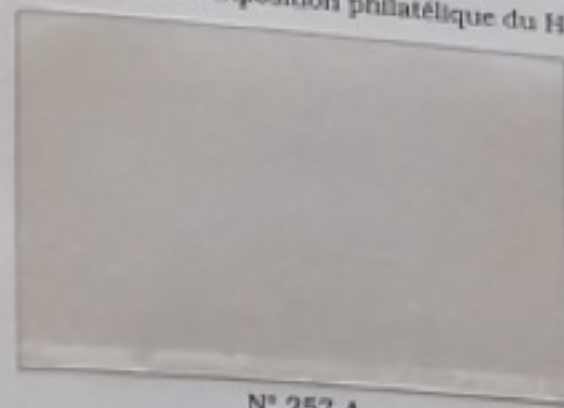
Provinces françaises





N° 257

N° 257



N° 257 A

1929 - 1932

Série sites et monuments

A la demande du Commissariat général au tourisme est émise entre 1929 et 1931 une série de timbres poste représentant des sites et monuments de France. A l'origine cet organisme souhaitait l'émission de petite valeurs faciales affranchissant les lettres courantes afin de diffuser au travers le monde de multiples visages de la France. En fait les timbres émis remplaceront les valeurs du type Merson auxquelles les français sont habitués depuis trente ans mais qui sont loin de faire l'unanimité du public. Pour des raisons de fabrication la parution de cette série s'étalera sur deux ans.

Type I Le Mont Saint Michel

Type II

Arc de triomphe



N° 260



N° 260



N° 258

Cathédrale de Reims

Type I

Type II

Type III

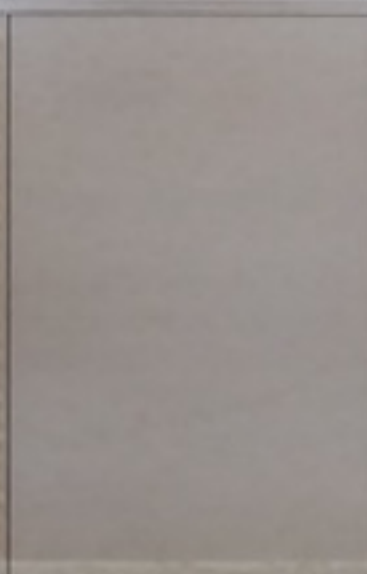
Type IV



N° 259



N° 259 a



N° 259 b



N° 259 c

Port de La Rochelle

Type I

Type II

Type III



N° 261 b



N° 261 c



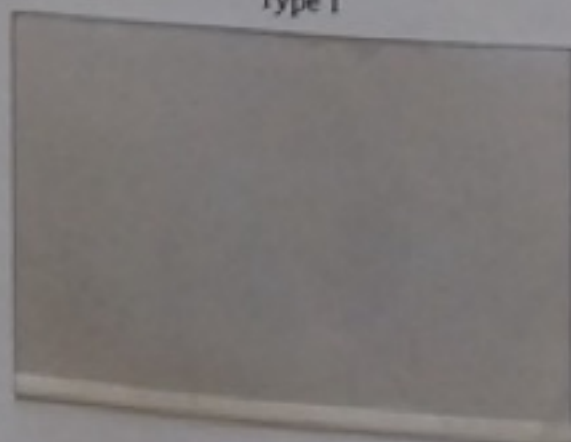
N° 261

Pont du Gard

Type I

Type II

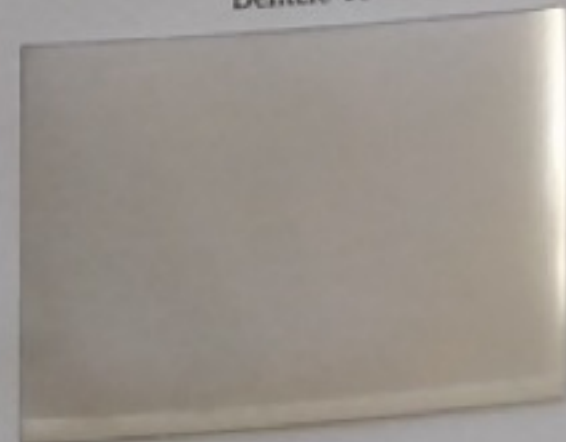
Dentelé 11



N° 262



N° 262 A



N° 262 B

Plutôt que de créer une vignette spécialement à cette fin, l'administration a choisi le type de vignettes grand format en usage depuis 1926 en Algérie et représentant la Mosquée des pêcheurs et la rade d'Alger depuis les hauteurs de Mustapha. La légende "Poste Algérie" est remplacée par "Centenaire Algérie", les couleurs sont modifiées, le centre devient rouge et le cadre bleu.



N° 263

N° 263

N° 263

1930

Commémoratif de la réunion du bureau international du travail

Du 23 au 29 avril 1930 se déroule à Paris la session du Conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.) qui constitue le secrétariat de l'Organisation internationale du travail (OIT), agence autonome de la Société des Nations (SDN). L'administration décide le 7 avril 1930 de surcharger pour cette occasion deux figurines déjà en service. Les deux timbres seront mis en vente du 23 avril au 7 mai.



N° 264

N° 265

1930 - 1931

Commémoratif de l'exposition coloniale de Paris

A la demande du comité d'organisation de l'exposition coloniale internationale de Paris, l'administration décide d'émettre une série de vignettes qui seront mises en vente avant et pendant la manifestation en lieu et place des vignettes d'usage courant. Elle ouvre pour cela un concours dont aucun des projets n'est jugé satisfaisant. La commission décide d'émettre une vignette dont elle confie la réalisation à Louis Pierre Rigal qui dessine le portrait d'une femme indigène de type Fachi et dont la gravure sera réalisée par Abel Mignon.

Cette émission est cependant très critiquée et le ministère des postes et télégraphes propose alors à l'organisation une autre vignette dessinée par Jean de la Nézière. Après accord du Maréchal Lyautey, commissaire général de l'exposition cette nouvelle vignette est mise en vente. Le 1f50 du type femme Fachi est alors retiré des guilchets. Mais le nouveau timbre est considéré comme trop touffu par les critiques. Il est même comparé par certains à une étiquette de boîte de cacao.



N° 270

N° 271

N° 272

N° 272 a

N° 273



N° 274

1932 - 1937

Semeuse sur fond plein



Timbres surchargés.

Ce timbre était destiné à affranchir les journaux routés et hors sacs dans un rayon limitrophe, et obtenus à partir du 1c bistre olive surchargé en rotative, en noir, au moment de l'impression de la vignette. Ce sont donc des tirages spéciaux qui se présentent dans la couleur du 1c de l'époque. Les tirages sur fond brun sont postérieurs.

1932 - 1937

Type Paix de Laurens

La série en cours ne convenant plus, il est décidé que les petites valeurs seront du type semeuse et qu'une nouvelle figurine serait émise pour les valeurs moyennes. Le souvenir de la première guerre mondiale est encore bien présent dans les esprits quand l'administration des postes et télégraphes, appuyée d'une démarche d'André Tardieu alors président du conseil, demande à ce que cette nouvelle série soit consacrée à la paix. Pour cette émission on choisit le dessinateur Paul Laurens, déjà connu pour avoir été l'auteur du timbre poste aérienne de 1930, "Avion survolant Marseille". Le premier projet présenté par Laurens figure une allégorie de la paix à l'avant bras gauche plus relevé, tenant un rameau d'olivier. Son bras droit retombant le long du corps se termine par une main tenant une ceinture dénouée à laquelle est fixée une épée au fourreau. La gravure de la vignette sera réalisée par Antonin Delzers. Imprimés en typographie rotative la nouvelle série sera mise en vente le 18 septembre 1932 et retirée des bureaux de poste le 15 mai 1941.



N° 280

N° 281

N° 282



Type I

Type II

Type III

Type IV



N° 283



N° 283 b



N° 283 c



N° 283 g



N° 284

N° 284 a

N° 285



N° 286

N° 287

N° 288

N° 289

de mai 1936. Les deux timbres à l'effigie de deux statues. La première de Bartholdi, représentée l'auteur de l'hymne national français et se trouve à Lons-le-Saunier. La seconde, "la Marseillaise" de Rude orne la façade de l'arc de triomphe de l'Etoile à Paris, sujet de fortes valeurs des séries des orphelins de la guerre.

Le premier timbre a été dessiné et gravé par Antonin Delzers, le second par Jules Piel. Émis le 27 juin 1936, ils seront retirés de la circulation le 26 septembre 1937.



N° 314



N° 315

Commémoratif de l'inauguration du monument canadien de Vimy.



N° 316



N° 317

Ces deux timbres poste ouvrent la série des nombreux timbres français consacrés aux monuments commémoratifs de la première guerre mondiale. Ils marquent l'importance des anciens combattants dans la France de l'entre-deux-guerres. Le tarif choisi pour le premier est celui de la lettre simple à destination du Canada, car l'émission accompagne la venue des canadiens en France. Le second correspond au tarif en vigueur pour l'étranger. Les vignettes seront d'abord mises en vente dans un nombre limité de sites dont Vimy et seront assez rapidement retirés de la vente. (Dessin et gravure de Henry Cheffer).

Commémoratif de la mort de Jean Jaurès

La république rend ici hommage à Jean Jaurès, pacifiste assassiné à la veille de l'entrée en guerre en août 1914 mais aussi militant socialiste. Cette hommage est lié à l'arrivée au pouvoir du gouvernement du front populaire en avril 1936.



N° 318



N° 319

Commémoratif de la 100^{ème} traversée aérienne de l'Atlantique



N° 320

En mai 1930, Mermoz, Gimié et Dabry réussissent la première liaison aérienne France-Amérique du Sud, à bord de leur hydravion le "Comte de la Vaulx". En 1936 est fêtée la centième traversée entre Saint Louis du Sénégal et Natal au Brésil. Cette série de deux timbres évoque la conquête aérienne de l'Atlantique Sud et l'exploitation régulière de cette ligne.



Emis au profit des oeuvres sociales et sportives des P.T.T.



N° 345



N° 347



N° 346

Demandée par la Fédération des sociétés postales de mutualité, cette émission surtaxée a pour but d'aider les oeuvres sociales dont l'action tend à "l'amélioration générale de l'état sanitaire du personnel". Contrairement à ce que semblent indiquer les projets de maquette non retenus, le profit de la surtaxe ne concerne pas seulement les auberges de jeunesse des PTT ou colonies de vacances. En fait, la moitié des surtaxes revient à l'association sportive des PTT, pour l'aide au financement du stade de Pantin, un tiers aux auberges de jeunesse et un peu plus de 15% aux colonies de vacances. Dans un courrier au directeur de l'exploitation, envoyé pour le rassurer sur l'utilisation du profit de ces surtaxes, le directeur de la Fédération des sociétés de mutualité propose de créer une commission spéciale pour la répartition des produits de ces ventes.

Pierre Loti



N° 353

Le projet de ce timbre surtaxé au profit du monument commémorant Pierre Loti est demandé par le capitaine de frégate Tassel, président du comité du monument, et soutenu par le député de Charente maritime, le monument devant être érigé à Rochefort. Bien que le directeur de l'administration des postes soit contre le projet, le ministre donne son accord compte tenu de la personnalité de Pierre Loti. Les artistes sollicités hésitent sur ce qu'ils doivent représenter. La ville d'Istamboul qui inspira certaines oeuvres de l'écrivain est finalement choisie. Seuls les collectionneurs semblent avoir acheté cette vignette dessinée et gravée par Gabriel-Antoine Barlangue. Émis le 16 Août 1937, elle est retirée de la vente le 31 janvier 1938.

Série au profit des musées nationaux

Le projet initial de cette série consistait dans l'émission de cartes postales avec des entiers postaux de propagande en faveur des chefs d'oeuvre des musées nationaux. Mais à la suite d'une més-entente avec la maison d'édition, l'administration décide d'émettre cette série spéciale dont l'usage sera réservé au seul musée du Louvre, utilisant les cartes déjà imprimées. Les deux timbres sont d'abord vendus collés sur les cartes avec une surtaxe de 70c qui correspond au prix de la carte. Il est donc obligatoire d'acheter la carte pour se procurer le timbre. Devant les multiples protestations, en particulier celles des négociants en timbres, l'administration finit par accepter, à la fin de l'automne 1937 que les timbres puissent être vendus avec les cartes sans être collés. Dessinés et gravés par Antonin Delzers ils ont été émis le 20 Août 1937 et retirés le 16 novembre 1938.

Victoire de Samotrace.



N° 354

N° 355

Pour sauver la race



N° 356

Ce timbre paraît dans le cadre de la lutte contre les maladies vénériennes et en particulier la Syphilis. En 1936...

Col de l'Iseran



N° 358

La route du col de l'Iseran, la plus élevée d'Europe doit être...

Type Arc de triomphe de l'étoile.
Deuxième série provisoire d'usage courant.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord, le maréchal Pétain rompt les relations diplomatiques avec Washington, le 8 novembre 1942. La France devient dès lors un territoire ennemi aux yeux des États-Unis. Les américains mettent en place une administration militaire pour les territoires occupés, l'AMGOT (Allied Military Government, Of Occupied Territories), avec émission de timbres et de billets de banque. Des timbres de ce genre seront également émis en Italie en 1943, en Allemagne et en Autriche. Imprimés en lithographie Offset à Washington, les timbres portent la mention "France" au lieu de "République française", et surtout, fait exceptionnel, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Le BEP (Bureau of Engraving and Printing) imprime 56 millions de timbres Arc de triomphe. Le dessin de l'arc de triomphe a été exécuté par l'artiste William A. Roach, d'après une photographie fournie par la bibliothèque municipale de Washington. De plus, et selon la coutume aux États-Unis, plusieurs graveurs participent à l'élaboration du timbre: Charles A. Brooks pour le fond et le cadre, Axel W. Christensen pour la valeur faciale, et enfin T. Vail et John S. Edmondson pour les légendes. Les valeurs faciales ne tiennent pas compte des tarifs postaux français. En juillet 1944, après le débarquement les relations entre le général de Gaulle et les américains se normalisent. Le général accepte alors l'utilisation de ces timbres en France. Ceux-ci sont acheminés en Grande Bretagne par bateau, par caisse de 600 000: c'est l'opération Borac. Le 12 août 1944, René Mayer, commissaire aux communications du Comité Français de la libération nationale, qui vient de s'ériger en gouvernement provisoire de la république française (GPRF), demande que les timbres soient transportés en France. Les premiers apparaissent le 11 septembre 1944 à Carentan (Manche), puis, en septembre et en octobre, dans les autres villes de Normandie, ainsi qu'en Bretagne. La mise en vente générale a lieu le 9 octobre 1944 à Paris. Des usagers protestent auprès de l'administration française à propos du 1f50 rose, orthographié "1,50 francs", mais l'administration répond fort justement qu'elle n'est pas responsable, ce timbre ayant été imprimé au USA sans que les autorités françaises aient été consultées. D'autre part, le 10F orange, tiré à 625 000 exemplaires seulement, est épuisé en quelques heures et fait l'objet d'une très importante spéculation.



N° 620

N° 621

N° 622

N° 623

N° 624

N° 626

N° 627

N° 628

N° 629

N° 625



Billet de 100 francs imprimé aux États-Unis

1964

Exposition philatélique internationale PHILATEC, à Paris

La Poste

Type Blanc

Emblème

Type Mouchon

Télécommunications,
tour herzienne de Meudon



8^{ème} centenaire de Notre-Dame de Paris
Rose Ouest de la cathédrale



N° 1419

Exposition philatélique internationale. (Ouverture)



N° 1422

Plaque tombale
Email champléve limousin (XII^{ème} S.)
de Geoffroi IV le bel, dit Plantagenet (1113-1151)
Comte d'Anjou et du Maine



N° 1424

Jean Calvin, réformateur
(4^{ème} centenaire de sa mort)



N° 1420

Gerbert
(Pape sous le nom de Sylvestre II)



N° 1421

20^{ème} anniversaire de la mort
de Georges Mandel



N° 1423

25^{ème} anniversaire du service aéropostal de nuit.



N° 1418

1967

Célébrités françaises

Emile Zola (1840-1902)
Ecrivain



N°1511

Beaumarchais (1732-1799)
Ecrivain-philosophe



N°1512

Saint François de Sales (1567-1622)



N°1513

Albert Camus (1913-1960)
Ecrivain



N°1514

Journée du timbre
Facteur du second empire

3^{ème} congrès international de l'Union Européenne
de radiodiffusion, à Paris



N° 1515



N°1516

Exposition internationale de Montréal (Canada)



N° 1519

La carriole du père Junet,
du douanier Henri Rousseau (1844-1910)



N° 1517

Prélude aux jeux Olympiques
d'hiver, à Grenoble



N°1520

Portrait de François premier (1494-1547)
par Jean Clouet (1475-1541)



N° 1518

Série Europa



N°1521



N°1522

40^{ème} anniversaire de la tentative de traversée
aérienne de l'Atlantique Nord
Nungesser, Colis et avion Levasseur "L'oiseau blanc"



N° 1523

France

1999



n° 3269, 1 f. multicolore.



n° 3270, 1 f. multicolore.



n° 3271, 1 f. multicolore.



n° 3272, 1 f. multicolore.



n° 3273, 1 f. multicolore.



n° 3274, 1 f. multicolore.



n° 3275, 1 f. multicolore.



n° 3276, 1 f. multicolore.



n° 3277, 1 f. multicolore.



n° 3278, 1 f. multicolore.

France

1999





Bloc n° 65, "Meilleurs Voeux" (Rouge-gorge).

France

2004



n° 3673 et 3674, 1,90 € multicolores ; bloc n° 70, "Jardins de France".



n° 3667, 0,50 € multicolore.



n° 3666, 0,50 € multicolore.



n° 3671, 0,50 € multicolore.



n° 3670, 1,00 € multicolore.



n° 3675, 0,50 € multicolore.



n° 3727, 0,50 € multicolore ; bloc n° 79, "Meilleurs Voeux" (Etoile personnage avec fleur).



n° 4002 à 4011, (sans val.) multicolores.
(Carnet n° BC4002).



n° 4037 à 4046, (sans val.) multicolores.
(Carnet n° BC4037).

LE TIMBRE CLASSIQUE

Lot partiellement scanné

Lot partially scanned

Le Timbre Classique

4 rue Drouot

75009 Paris

Tél 01 42 46 63 72

contact@letimbreclassique.com